

Commune Vannes

Nom de la liste L'Avenir de Vannes

Nom de la tête de liste ESSOLA Audrey

Nom de la personne chargée de répondre L'équipe des colistier-ères

Adresse mail equipe@lavenirdevannes.bzh

Avez-vous pris connaissance des résultats du baromètre des villes cyclables 2025 de la FUB pour votre commune et en particulier les contributions détaillées de vos concitoyens ? Oui

Comment comptez-vous les utiliser dans votre prochain mandat ?

Nous ferons du vélo et de la marche un des piliers de notre projet municipal notamment pour répondre à plusieurs enjeux : sécurité, économique, écologique et de justice sociale. Nous développerons des actions de sensibilisation, en lien avec les associations du territoire, pour renforcer la sécurité des déplacements, en aidant au partage des voies et en luttant contre les incivilités. Rappelons notamment que 45% des trajets voitures font moins de 5Km et 60% pour domicile – travail.

Quelles sont vos priorités pour résorber les discontinuités des itinéraires cyclables de votre commune ?

Les Vannetais-es attendent la résorption des points noirs et que nous garantissions des continuités notamment autour des ronds-points. Nous privilégierons le plus court chemin, nous généraliserons les tourne-à-gauche et les doubles sens vélo (sur les voies à 30km/h). Notre politique s'inscrira dans une logique d'intermodalité et de complémentarité des usages : vélo, train, bus, cars et voiture.

Quelles discontinuités cyclables avez-vous identifiées entre votre commune et les communes voisines ? 3 priorités : Vers Plescop, c'est en bonne voie avec les deux passerelles / Vers Séné, la route de Nantes est peu sûre et le rond-point du Poulfanc non traité / Giratoire de Luscanen qui est un frein majeur.

Prévoyez-vous un plan (de circulation) des déplacements actifs (marche, vélo...) sur votre commune dans votre prochain mandat ? Oui

Vous engagez- vous à installer de nouveaux stationnements vélo ? Oui

Vous engagez- vous à généraliser la priorité vélo sur les ronds-points ou giratoires en agglomération ? Oui

Vous engagez-vous à passer l'ensemble de votre commune à 30 km/h (excepté quelques axes de transition à 50 km/h) ? Oui

Vous engagez-vous à mettre une signalétique pour identifier les traversées vélo... Oui

Vous engagez- vous à créer une piste cyclable sous forme de "ring" par exemple à sens unique voiture et à double-sens cyclable autour du centre historique... Oui

Vous engagez-vous à aménager les bandes cyclables de largeur 1 m 50 minimum et si besoin diminuer la largeur de la chaussée pour les véhicules motorisés ? Oui

Vous engagez-vous à développer les «_Chaucidou_» (Chaussées à voie centrale banalisée)... Oui

Vous engagez-vous à supprimer les chicanes aux entrées et sorties des voies vertes ou pistes cyclables ou à les revoir en respectant les recommandations du CEREMA pour permettre le passage de tous types de vélos? Oui

Vous engagez-vous à généraliser les sas-vélos et les tourne-à-droite aux feux (panneau M12) ainsi que les double-sens cyclables dans votre commune ? Oui

Sur votre liste, quelle serait la personne en charge des mobilités actives ou de la mobilité en général ? Le/la futur/e adjoint/e aux Déplacements et Mobilités actives (mission transversale avec les autres politiques municipales)

Vous engagez-vous à mettre en place un comité vélo régulier (1 fois par an au minimum) avec vos concitoyens et l'association Vélo motive ? Oui